

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 5 du 31 janvier 2019**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère des armées pris en application de l'article 105 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (rectificatif).

*Du 28 décembre 2018*

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS.

**ARRÊTÉ** modifiant l'arrêté du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère des armées pris en application de l'article 105 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (rectificatif).

*Du 28 décembre 2018*

NOR C P A B 1 8 3 1 0 0 8 Z

---

*Texte modifié :*

Arrêté du 26 décembre 2013 (JO n° 302 du 29 décembre 2013, texte n° 60 ; signalé au BOC 16/2014 ; BOEM 310.1) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 16 du 19 janvier 2019, texte n° 12 ; signalé au BOC n° 5/2019.

---

JO n° 16 du 19 janvier 2019, texte n° 12